



COOPÉRATION

Le Congo et le Sénégal renforcent leurs relations

En séjour à Dakar, le Premier ministre Anatole Collinet Makosso a été reçu par le président du Sénégal, Bassirou Diomaye Faye, à qui il a transmis un message de son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso. Le chef du gouvernement congolais a profité de cette occasion pour saluer la coopération entre les deux pays qui demande, selon lui, à être renforcée pour « développer la pérennité des économies résilientes, interconnectées, florissantes, dans le cadre de la coopération Sud-Sud ».

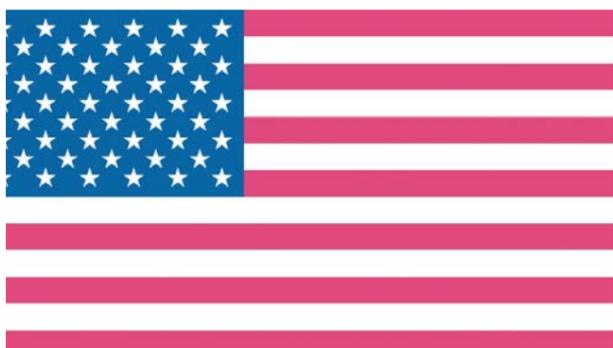
Page 16

Anatole Collinet Makosso
reçu par le président
sénégalais/DR



CONGO/ETATS-UNIS

La suspension des visas expliquée par l'ambassade



Dans un communiqué de presse publié hier à Brazzaville, l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique en République du Congo a apporté un éclairage sur la décision du président Donald Trump de suspendre les visas d'entrée en Amérique aux ressortissants de certains pays africains dont le Congo. « Trop de voyageurs congolais ont fait le choix de rester aux Etats-Unis au-delà de la durée autorisée par les autorités de l'immigration américaine », souligne le communiqué.

Page 2

FORÊT

Une conférence sur le bois à Pointe-Noire

La ville de Pointe-Noire va accueillir, du 1^{er} au 2 juillet prochain, une conférence internationale sur le bois qui portera sur différentes thématiques parmi lesquelles l'avenir des concessions forestières,

les nouveaux règlements européens, la gouvernance forestière de la reconnaissance du marché élargi et l'Accord de partenariat volontaire Flegt.

Page 2

MER ET EAUX CONTINENTALES

Accord entre le Congo et le Pnud



La signature de l'accord d'appui entre le Pnud et le secrétariat permanent/DR

En marge d'un colloque international organisé à Oyo, dans le département de la Cuvette, le secrétaire permanent du Comité interministériel de l'Action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, Éric Olivier Sébastien Dibas-Franck, a signé un accord d'appui avec la représentante du Programme des Nations unies

pour le développement (Pnud) au Congo, Adama-Dian Barry.

Page 3

Éditorial

Fardeau

Page 2

ÉDITORIAL

Fardeau

La gouvernance sans résultats probants de plusieurs unités publiques continue de peser lourdement sur les finances de l'État. Entre dette flottante accumulée, charges de fonctionnement excessives et faible rentabilité, le Trésor public se retrouve de plus en plus contraint de reprendre à son compte des engagements initialement contractés par ces entreprises. Un mécanisme qui fragilise durablement la soutenabilité budgétaire et la dette intérieure.

Nombreuses de ces entités auraient pourtant pu régler leurs factures avec des ressources propres. L'un des exemples le plus récent est la Société de transport public urbain lancée en 2015 avec des centaines de bus pour Brazzaville et Pointe-Noire mais qui aujourd'hui est inopérante à cause de problèmes mécaniques.

La logique de l'inaction ou l'inefficacité des entreprises de l'Etat se traduit par une charge supplémentaire pour le Trésor public. Des failles qui s'expliquent, en grande partie, par la faiblesse des rendements des investissements. Résultat : le gouvernement, dans le cadre du plan d'apurement de la dette flottante, est contraint de couvrir des créances dont la gestion relève de ses démembrements.

La situation devenant plus préoccupante, les pouvoirs publics sont ainsi appelés à mettre en œuvre des mécanismes rigoureux de contrôle de ces structures publiques de sorte que le gouvernement n'endosse plus seul ce fardeau. Au regard de la faiblesse des rendements des investissements de l'État actionnaire, le gouvernement qui reconnaît lui-même l'ampleur du problème doit agir en conséquence.

Les Dépêches de Brazzaville

DIPLOMATIE

L'ambassade des Etats-Unis explique la suspension des visas aux citoyens congolais

Dans un communiqué de presse du 12 juin intitulé « La proclamation du président Trump visant à protéger les États-Unis de l'immigration illégale », l'ambassade des Etats-Unis en République du Congo a éclairé la lanterne de l'opinion congolaise et internationale sur l'interdiction de certains visas qui frappe le Congo depuis le 9 juin.

« La proclamation du président Trump vise à protéger les Etats-Unis contre l'immigration illégale, un défi majeur pour notre pays. Comme le précise la proclamation, entre autres problèmes, trop de voyageurs de la République du Congo ont fait le choix de rester aux Etats-Unis au-delà de la durée autorisée par les autorités de l'immigration américaine », indique le communiqué de l'ambassade.

Outre cette mesure, l'ambassade amé-

ricaine souligne que les relations entre Washington et Brazzaville sont solides. « Nous continuons à travailler avec le gouvernement congolais pour relever les défis évoqués dans la proclamation du président Donald Trump, afin de réduire l'immigration illégale vers les Etats-Unis, de lever la suspension et de renforcer nos relations bilatérales », précise le document.

La représentation diplomatique américaine à Brazzaville a fait savoir éga-

lement que cette mesure s'applique exclusivement aux ressortissants se trouvant hors des Etats-Unis à la date d'entrée en vigueur (le 9 juin) et ne disposant pas d'un visa valide à cette date. A noter que les ressortissants congolais détenteurs d'un visa émis avant le 9 juin ne sont pas soumis à cette proclamation. De plus, aucun visa délivré avant cette date ne sera révoqué ni annulé dans le cadre de cette mesure.

Guy-Gervais Kitina

SECTEUR FORESTIER

Une conférence internationale sur le bois à Pointe-Noire

Sept ans après sa dernière édition, la conférence «Racewood» fait son come-back pour l'édition 2025. L'événement aura lieu du 1er au 2 juillet dans la capitale économique congolaise.

Au cours de l'édition qui se tiendra en deux jours, plusieurs moments meubleront le programme des activités entre conférences et tables rondes. Le forum abordera des thèmes stratégiques, notamment l'Accord de partenariat volontaire Flegt; l'avenir des concessions forestières ; les nouveaux règlements européens ; les exigences de la Cites et enfin, la gouvernance forestière de la reconnaissance du marché élargi. Outre cela, un accent particu-

lier sera mis sur la promotion des espèces moins connues ; la réduction de la pression sur les espèces traditionnelles ; les opportunités spécifiques des marchés du bassin du Congo ainsi que celle de collaboration nationale, sous-régionale et internationale.

Rendez-vous d'envergure des acteurs du secteur forestier, le Racewood 2025 sera une occasion unique pour les participants de discuter des défis actuels dudit secteur ; d'anticiper les nouvelles réglementations européennes; d'explorer les opportunités de marché et de partager l'expertise en matière de gestion durable des forêts. « Après le Gabon et le Congo, à partir du 1er janvier 2026, les autres pays de la zone Cémac entreront dans une nouvelle phase : les exportations de bois ne seront autorisées que

pour les produits ayant subi au moins une première transformation. Cette transition conduit les entreprises forestières à repenser leur stratégie, en s'orientant vers une transformation plus poussée du bois, la diversification des produits « made in Congo basin » et le développement des marchés nationaux et internationaux », indiquent les organisateurs.

Organisée par l'Association technique des bois tropicaux, cette conférence stratégique pour l'industrie des bois tropicaux sera marquée par l'organisation de la première édition du « Grand prix d'ébénisterie d'Afrique centrale » et pour couronner le tout, une visite de la zone économique spéciale est également prévue.

Gloria Imelda Lossele

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

AFFAIRES MARITIMES ET FLUVIALES

Un accord entre le secrétariat permanent et le Pnud

Le secrétariat permanent du Comité interministériel de l'action de l'État en mer et dans les eaux continentales a signé avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) un accord d'appui à la réalisation des activités dans le secteur dit « Accord d'Oyo ».

L'accord d'appui à la réalisation des activités de l'État en mer et dans les eaux continentales a été signé en marge du colloque scientifique international organisé récemment à Oyo, dans le département de la Cuvette, par le secrétaire permanent du Comité interministériel de l'action de l'État en mer et dans les eaux continentales, Éric Olivier Sébastien Dibas-Franck, et la représentante du Pnud au Congo, Adama-Dian Barry. La mise en valeur de trois cours d'eau, l'alima, la likouala-Mossaka et la Likouala aux herbes, fait partie des activités à réaliser dans le cadre de cet accord. Il est question, en effet, de viabiliser et de mettre en place deux appointements, une station



La signature de l'accord d'appui entre le Pnud et le secrétariat permanent/DR

balnéaire à des fins de développement touristique. Il est également prévu le renforcement des capaci-

tés d'intervention du secrétariat permanent du Comité interministériel de l'action de l'État en mer

et dans les eaux continentales, notamment l'acquisition de matériels de diverses natures et d'équi-

pements informatiques. L'appui multiforme de l'Institut des hautes études maritimes et fluviales allonge la liste des activités à concrétiser.

Soulignons que le Pnud fait partie des partenaires qui accompagnent le secrétariat permanent en assurant une assistance multiforme. Avec la validation, le 6 juin courant, de la Stratégie nationale pour la mer et les eaux continentales, la coopération entre les deux structures va sans nul doute atteindre sa vitesse de croisière. Pour Éric Olivier Sébastien Dibas-Franck, « L'accord d'Oyo est un gage de mise en œuvre progressive de la stratégie nationale adoptée ».

Rominique Makaya

AQUACULTURE

Vers un meilleur accès au financement pour les producteurs congolais

L'accès au financement constitue un défi majeur pour le développement de la filière aquacole au Congo, allant de la production de poissons d'eau douce aux crustacés. Pour tenter d'accroître leur productivité, des petits producteurs locaux se forment, depuis le 11 juin à Brazzaville, aux techniques de recherche de financement.

Les activités aquacoles sont considérées comme un moyen efficace de lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la filière aquacole offre une source précieuse de protéines tout en contribuant au développement économique dans les zones rurales par la création d'emplois et la gestion durable des ressources aquatiques. C'est dans cette perspective que l'agence onusienne s'est engagée à soutenir les producteurs congolais à travers le Projet d'appui au développement de l'aquaculture commerciale, visant à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Congo.

L'atelier national de renforcement des capacités pour la promotion des investissements aquacoles au Congo, axé sur l'analyse de leur rentabilité et le développement

de plans d'affaires, réunit pendant trois jours une trentaine de personnes, principalement des opérateurs aquacoles, ainsi que des représentants des administrations, des structures de formation supérieure, de recherche et des partenaires au développement. D'après le représentant résident de la FAO au Congo, Dademanao Pissang Tchangai, l'objectif de la formation est de renforcer les capacités des acteurs sur le développement de projets aquacoles bancables, en présentant des outils d'analyse de la rentabilité des investissements et de conception de plans d'affaires. Les participants ont l'opportunité de s'initier à l'outil Utida, développé par la FAO, pour l'analyse des investissements aquacoles et l'élaboration de plans d'affaires. Les échanges portent également sur les résultats de l'étude de cartographie visant à identifier les zones à fort potentiel aqua-



La photo de famille des parties prenantes/Adiac

cole au Congo, afin de cibler au mieux les investissements sectoriels. Ouvrant les travaux de cet atelier, le directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Pascal Robin Ongoka, a rappelé les obstacles à l'essor de la filière dans le pays, notamment l'accès limité au financement, l'insuffisance des compétences techniques,

le manque de données fiables et la faible structuration des activités. « Il est crucial de former nos entrepreneurs, nos jeunes et nos porteurs de projets afin d'attirer les financements publics et privés », a-t-il lancé.

Cette session est marquée par des exercices pratiques utilisant l'outil de l'agence onusienne, permettant ainsi son

appropriation par les parties prenantes. Durant ces trois journées, formateurs et apprenants échangent sur les facteurs affectant le profit agricole/aquacole, la mesure des revenus, les coûts et les bénéfices, ainsi que sur les documents financiers : compte de résultats, flux de trésorerie et bilan.

Fiacre Kombo

CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS

La tutelle appelée à faciliter la réforme

Réunis du 10 au 11 juin, les douze Comités de santé (Cosa) des cinq districts sanitaires de Brazzaville ont exprimé leur faveur pour l'inclusion des représentants des usagers dans la gestion des Centres de santé intégrés (CSI). Ils ont exhorté le ministère de la Santé à favoriser l'implication « effective » des usagers dans la gouvernance des hôpitaux.

Le mode de gestion des hôpitaux au Congo prévoit une participation citoyenne, notamment celle des représentants des communautés aux côtés des professionnels de la santé. L'implication des Cosa vise à garantir un meilleur accès aux soins de proximité pour la population. Pour cela, les participants à l'atelier de formation des membres des Cosa sur le rôle des usagers au sein des structures sanitaires ont plaidé en faveur de la publication d'un arrêté portant sur les attributions, l'organisation et le fonctionnement du comité des usagers dans les hôpitaux, ainsi que sur la signature du projet de charte des droits du patient. Cette initiative de redynamisation des Cosa s'inscrit dans le cadre d'un projet de santé piloté par l'Observatoire congolais des droits des consommateurs (O2CD), financé par l'ambassade de France au Congo dans le cadre du dispositif «Koton-

ga». À terme, elle devrait permettre d'améliorer la gouvernance des structures sanitaires et d'établir une synergie entre les bénéficiaires et les structures de santé. Les participants ont également recommandé aux consommateurs de fréquenter les structures de santé de leur quartier et de signaler tous les manquements rencontrés dans les hôpitaux aux associations de consommateurs, y compris aux membres des Cosa, afin qu'ils accomplissent leur mission conformément à leurs attributions réglementaires, comme l'indique le communiqué final de la rencontre. Ce cadre de dialogue se veut inclusif, impliquant les délégués des Cosa restructurés, les chefs des districts sanitaires, les leaders des associations et les représentants de l'Indecicosa de France. D'après Mermans Babounga, secrétaire exécutif de l'O2CD, le but de cette rencontre est de sensibiliser les participants



Les participants à la clôture de la rencontre/Adiac

au rôle du comité des usagers dans la gestion des CSI, de vulgariser ces informations auprès des membres des Cosa et du Réseau des associations de consommateurs (RAC), ainsi que de promouvoir les

droits des patients et les instances de prise de décision au sein des districts sanitaires. Il est à noter que la rencontre des membres des Cosa a été marquée par le renouvellement des instances du RAC,

notamment du bureau exécutif, du conseil d'administration et de la Commission de suivi-évaluation de cette plateforme de la société civile congolaise.

Fiacre Kombo

GESTION DES ÉCOLES PUBLIQUES

Le transfert de compétences aux collectivités locales amorcé

La réforme du secteur de l'enseignement prévoit la création des Comités de gestion des établissements scolaires (Coges), avec une forte implication des collectivités locales décentralisées. Les cadres des ministères sectoriels sont réunis, depuis le 12 juin à Kintélé, la banlieue Nord de Brazzaville, pour définir la nouvelle feuille de route de la gestion des écoles publiques.

Les travaux de l'atelier de réflexion sur l'installation des Comités de gestion des établissements scolaires publics ont été lancés par le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, en présence des délégués des ministères de l'Intérieur et des Finances, ainsi que des préfets et maires des communes. Ces assises de trois jours s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du programme « Accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services », en partenariat avec la Banque mondiale.

Dans le nouveau dispositif, les communes deviennent en quelque sorte des « propriétaires » des écoles publiques situées sur leur territoire. Elles pourront engager la réhabilitation et l'extension des locaux scolaires, y compris la ges-



Le ministre Jean Luc Mouthou posant avec les participants/Adiac

tion des crédits d'équipement, de fonctionnement et d'entretien des écoles. Les collectivités locales pourront également organiser des activités éducatives, sportives et culturelles complémentaires au sein de leurs écoles. Selon Stella Sassou Nguesso, députée-maire de Kintélé, cette réforme contribuera à instaurer la gouvernance

participative au sein des établissements scolaires. « Cette initiative vient renforcer la politique de transfert de compétences dans le secteur de l'éducation de base », a-t-elle souligné.

Les participants, issus essentiellement des secteurs de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation,

de l'Intérieur et de la Décentralisation, de l'Enseignement technique et professionnel, ainsi que des Finances, tenteront d'harmoniser leurs vues sur les modalités pratiques d'installation des Coges. Ils chercheront également à clarifier le rôle de chaque ministère concerné dans le processus d'installation de ces Coges, confor-

mément à la réglementation en vigueur, à proposer des projets de textes, à valider les termes de référence relatifs à l'installation des Coges et à adopter la feuille de route pour la mise en place de ces futurs comités locaux.

Pour le ministre de l'Enseignement général, l'installation des Coges représente une étape stratégique visant à rapprocher l'administration des citoyens et à responsabiliser les acteurs locaux. « L'opérationnalisation de la décentralisation dans notre pays nous oblige à rappeler le rôle stratégique que jouent les collectivités locales et les structures déconcentrées de l'État dans le développement et la gestion du système éducatif congolais », a insisté Jean Luc Mouthou. Il a également prêché pour la participation des autres départements ministériels afin d'assurer l'efficacité des Coges.

F.K.

THÈSE DE DOCTORAT

Chantal Fanny soutient sur le rééquilibrage des pouvoirs au Parlement de la Cédéao

Chantal Fanny a soutenu publiquement sa thèse à l'Institut de recherche et formation à l'action sociale (d'Évry Courcouronnes, dans l'Essonne), en France, titrée « Inclusion féminine et dynamiques des pouvoirs au Parlement de la Cédéao : vers une transformation durable ? », en vue d'obtenir le doctorat en administration des affaires à propos du rééquilibrage des pouvoirs au sein de ce Parlement.

Le 11 juin, en présence de la presse et des autorités ivoiriennes, de la famille et des amis ayant suivi la cérémonie en visioconférence, la vice-présidente du Sénat ivoirien, Chantal Fanny, a livré le fruit de ses recherches face à un jury international composé des Prs Rémy Bazenguissa Ganga, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, président du jury ; Mohamed Kerrou, directeur de l'école doctorale du CVPT ; Brice Arsène Mankou, professeur à l'Université de Laval, de Rouen, vice-président du CVPT et directeur de l'arpa, rapporteur interne ; du Dr Véronique Bayer, directrice de l'Irfase, rapporteuse externe ; et du Dr Mouna Hajiri, directeur des programmes du CVPT.

Dès le début de la soutenance, le Pr Mohamed Kerrou a présenté l'itinéraire scientifique et politique de la candidate, la vénérable Chantal Fanny, sénatrice de la région du Folon (Nord-Ouest de la Côte



La photo de groupe à l'issue de la soutenance de thèse de Chantal Fanny à l'Irfase, Evry-Courcouronnes/Bedel Bango

d'Ivoire), condisciple du ministre d'État Pierre Mabiala, et du ministre Juste Désiré Mondelé, tous deux de la République du Congo.

Donnant lecture de leur pré-rapport, en qualité de rapporteurs, le Pr Brice Arsène Mankou et le Dr Véronique Bayer ont été unanimes sur la soutenabilité de cette thèse de

doctorat en administration des affaires au CVPT-Iarpa.

De ce fait, la doctorante a argumenté sur l'exploration de la représentation politique des femmes au sein du Parlement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) et a insisté sur la plaidoirie pour une inclusion féminine au sein de ce parlement.

En présentant ses travaux, la vénérable sénatrice a fait une analyse des dynamiques de pouvoir, des mécanismes d'inclusion, et des obstacles socio-politiques persistants. À partir d'une méthodologie mixte alliant analyse documentaire et entretiens semi-directifs, sa thèse de doctorat a identifié une progression numérique de

la participation féminine, déplorant l'influence encore limitée dans les processus décisionnels. À cet effet, ses recherches doctorales se sont appuyées sur des cadres théoriques tels que le féminisme institutionnel, le plafond de verre et l'empowerment, afin de démontrer que les structures patriarcales et les normes sociales continuent d'entraver la pleine inclusion des femmes.

Désireuse de convertir sa thèse de la théorie à la pratique, elle a formulé des recommandations en plaidant, entre autres, pour la mise en place d'un observatoire dédié à la parité au sein des Parlements africains. Après le jeu des questions et réponses, les membres du jury se sont retirés à huis clos pour la délibération. À l'issue de celle-ci, elle a obtenu la mention « Très honorable, avec les félicitations du jury » qui a exhorté la candidate à prendre en compte ses observations afin de parfaire la thèse en vue de sa publication scientifique.

Marie Alfred Ngoma

CONCOURS INTER-ÉCOLES DE KINTÉLÉ

Alicia Phyladrina Lembélé Ibara lauréate de la première édition

Agée de 13 ans, Alicia Phyladrina Lembélé Ibara a remporté le prix spécial Stella-Smine-Sassou-N'Gusso pour la catégorie collège avec mention excellente lors du concours inter-écoles sur l'environnement et la promotion de l'éducation de la commune de Kintélé, dans la périphérie Nord de Brazzaville. Le concours a été organisé le 5 juin par le Collectif des jeunes universitaires du Congo (Cojuc).

La prestation de la lauréate a porté sur l'inondation, une question d'actualité dans la partie septentrionale du pays. Alicia Phyladrina Lembélé Ibara a capté l'attention du jury en donnant la définition du mot inondation, partant de l'explication à ses causes en passant par la prévention et la gestion dans un temps record.

Pour elle, la performance qu'elle a réalisée a été grâce aux conseils de son professeur de français qui l'encourageait à être optimiste pour obtenir le succès, a-t-elle confié. Par contre pour la catégorie lycée, le prix a été décerné à l'élève Christy Séphora Nzigoula de la première D. Pour récompense, un trophée et un sac avec fournitures scolaires leur ont été donnés.

Les autres prestations ont porté



La lauréate/DR

notamment sur la pollution, la déforestation, le reboisement comme solution, le changement climatique, l'érosion du sol, les agressions subies par l'environnement, des poèmes sur pourquoi détruire la nature ainsi que le dialogue sur le changement climatique et la protection de l'environnement.

La première édition a réuni des apprenants de différents collèges, lycées publics et privés de la commune de Kintélé. Elle s'est déroulée en présence de l'attaché socio-culturel de l'administrateur maire de Kintélé, Simone Suza Sianard, ainsi que des parents d'élèves.

Le père de l'élève Alicia Phyladrina Lembélé Ibara a témoigné que le prix décerné à sa fille est le résultat de la discipline, de la rigueur et de l'encadrement à la maison.

Pour les organisateurs, le concours inter-écoles est le reflet de la campagne de sensibilisation organisée en collaboration avec les organisations partenaires dans les établissements publics et privés de la commune de Kintélé.

« Ce prix n'est pas seulement un simple concours mais la voix de la jeunesse de la commune de Kintélé pour créer une nouvelle dynamique en milieu jeune afin de réveiller la conscience citoyenne de plusieurs personnes à la préservation de la planète », ont indiqué les organisateurs.

Par ailleurs, le Cojuc a lancé un cri de cœur aux personnes de bonne volonté, aux acteurs publics et privés ainsi qu'aux organisations internationales pour un appui multiforme.

Lydie Gisèle Oko

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS N°008/HISWACA/25 POUR LE RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN DEVELOPPEMENT SOCIAL

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités du « Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « recrutement d'un spécialiste en développement social ».

2. Description des tâches

Placé(e) sous la responsabilité du Coordonnateur du Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA), l'expert(e) en développement social apportera un appui technique à l'Unité de Gestion du Projet dans les travaux de réhabilitation et d'extension du complexe de l'institut national de la statistique (INS) et du centre national de formation en statistique, démographie et planification (CNFSDP), ainsi que dans les activités de production statistique, selon son domaine de compétence, conformément aux dispositions du cadre de gestion environnementale et sociale (CGES).

Il/elle travaillera en collaboration avec l'ensemble du personnel de l'UGP et des différentes parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre du projet HISWACA.

Son champ d'action concernera toutes les zones d'intervention du projet HISWACA.

De façon spécifique, l'Expert(e) en développement social s'acquittera des tâches suivantes :

a) Au niveau général et technique

- s'assurer de la prise en compte des questions sociales dans l'intégralité du projet HISWACA et ce conformément au cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) et autres documents élaborés par le projet ;
- Assurer l'élaboration et la mise en œuvre et vulgarisation, des instruments de sauvegardes sociales, et au besoin mettre à jour : (i) (ii) (v); (vi) le Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP) et le Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) associé au PMPP, spécifique au Congo, (vii) des Procédures de Gestion de la Main-d'œuvre (PGMO) et MGP travailleurs; Evaluation et Plan d'action VBG, et l'évaluation et plan de gestion des risques des sécurités (ERS/PGRS).
- Veiller à l'application et au respect, dans la conduite des activités du Projet, des dispositions juridiques nationales et internationales ainsi que des normes du Cadres Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale en matière de sauvegardes sociales en lien avec les obligations du Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES) du projet.
- Veiller à la prise en compte et au suivi des recommandations issues des missions de supervision de la Banque mondiale ;
- aider à anticiper, identifier et résoudre les incidents/accidents/conflits potentiels pouvant survenir dans les zones d'intervention ;
- s'assurer que le dispositif de gestion de l'information permettant de produire les rapports de suivi des mesures de sauvegarde dans le domaine social est opérationnel ;
- s'assurer que l'archivage de l'ensemble des documents liés aux activités de mesures de sauvegardes sociales est opérationnel ;

b) Renforcement de capacités

- Vulgariser les documents de sauvegarde auprès du personnel de l'UGP ainsi que à l'ensemble des parties prenantes du projet ;
- Identifier, en collaboration avec la coordination, les spécialistes sauvegardes environnementales et en VBG/AES/HS, les besoins en formations et renforcements des capacités de toute partie prenante du Projet (Gouvernement congolais, antennes, prestataires de service du Projet, points-focaux du MGP, etc.), puis organiser et réaliser les formations nécessaires au bon déroulement du Projet et à l'appropriation des activités par les acteurs concernés ;

3. Qualifications et Profil du candidat

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (Bac + 5 minimum) en Sciences sociales, Sciences humaines ou Sciences économiques option Environnementale et Sociale ou disciplines équivalentes ;
- Avoir suivi des formations complémentaires dans le domaine de la gestion des impacts sociaux et environnementaux des projets ;
- Posséder une expérience de terrain d'au moins cinq (5) ans dans le domaine de développement social (analyse des impacts sociaux, suivi des indicateurs sociaux,

information des populations, etc.), dans la mise en œuvre des mesures de sauvegardes sociales de la Banque mondiale ;

- Expérience opérationnelle d'au moins trois (3) ans dans la mise en œuvre des directives et politiques opérationnelles de sauvegarde sociale des bailleurs de fonds et de préférence la Banque mondiale ;
- Avoir une bonne connaissance des nouveaux critères de performance de la Banque mondiale en matière de sauvegardes sociales et connaissance des évaluations sociales ;
- Posséder une expérience pratique dans la prévention et le règlement des conflits dans le cadre des projets ;
- Posséder une expérience pratique dans les domaines de la sensibilisation, de la formation et de la participation des populations à la mise en œuvre des activités des projets de développement ;
- Avoir une bonne connaissance des questions de genre et de vulnérabilité sera un atout ;
- Une expérience dans la réalisation des études environnementales et sociales stratégiques sera un atout ;
- Bonne connaissance en informatique (Word, Excel, base de données, power point ...) ;
- Avoir travaillé dans un milieu multiculturel ;
- Être capable de travailler sous pression ;
- Bonne maîtrise orale et écrite du français.

4. La sélection du candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018). Elle se déroulera en deux (2) phases : (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ; (ii) une phase d'interview et/ou test pratique des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission par courriel à l'adresse: recrutementhiswaca@gmail.com / ugp@hiswaca-congo.org, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

6. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et envoyées par courriel (recrutementhiswaca@gmail.com / ugp@hiswaca-congo.org) au plus tard le 21 juin 2025 (à minuit, heure locale) avec les documents suivants: (i) la lettre de motivation ; (ii) le curriculum vitae (CV) ; (iii) les attestations ou certificats de travail ; (iii) copies du diplôme.

Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront pris en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature.

NB

- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat ;
- Les candidatures des personnes ayant travaillé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale dans lequel ont été relevées des dépenses inéligibles ou questionnables, sont désavantagées ;
- Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillant, ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une unité de gestion de l'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas autorisées, de même que les candidats ayant travaillé dans des projets clôturés mais qui n'ont pas encore rempli tous les engagements de gestion financière (rapports d'audit de clôture, RSF, documentation des comptes désignés).

Fait à Brazzaville le 12 juin 2025

Patrick Valery ALAKOUA
Coordonnateur du projet HISWACA

EXPLOITATION DES ENFANTS

L'objectif d'éradication ne sera pas atteint cette année

A l'occasion de la Journée mondiale contre le travail des enfants, célébrée le 12 juin, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) et l'Organisation internationale du travail (OIT) ont une nouvelle fois tiré la sonnette d'alarme. Malgré des décennies de progrès, 138 millions d'enfants dans le monde continuent d'être contraints de travailler dont 54 millions dans des conditions dangereuses, compromettant ainsi leur santé, leur éducation et leur avenir.

Dans leur nouveau rapport conjoint intitulé « Travail des enfants : estimations mondiales 2025, tendances et chemin à suivre », l'Unicef et l'OIT reconnaissent que l'objectif d'éliminer totalement le travail des enfants en cette année, fixé par l'agenda 2030 des Nations unies, ne sera pas atteint. Pire, les efforts mondiaux doivent être accélérés onze fois plus vite pour espérer inverser durablement la tendance.

Si depuis 2020 environ 22 millions d'enfants sont sortis du travail, cette progression reste trop lente pour compenser les effets durables de la pandémie de Covid-19, des conflits et des réductions de financements publics. « La place des enfants est à l'école et non au travail. Pour cela, il est impératif de soutenir les parents et de leur donner accès à des emplois décents afin qu'ils aient les moyens financiers de veiller à ce que leurs enfants puissent étudier et n'aient pas à vendre



Des enfants travaillant dans une mine de granit/DR

sur le marché ou à travailler dans l'exploitation agricole familiale pour subvenir aux besoins de leur famille », affirme le directeur général du travail, Gilbert Houngbo.

Des secteurs et des inégalités marquées

Le travail des enfants reste concentré dans l'agriculture (61 %), suivie par les services tels que les travaux domestiques et la vente dans les marchés (27 %) et l'industrie, notamment dans l'exploitation

minière (13 %).

L'Unicef et l'OIT pointent également des inégalités de genre persistantes. Outre la sur-représentation des garçons, tout âge confondu dans le milieu, les chiffres s'inversent au détriment des filles dès lors qu'on prend en compte le travail domestique non rémunéré, souvent invisible et sans protection légale.

Un phénomène intercontinental

La région la plus touchée reste

l'Afrique subsaharienne, avec près de 87 millions d'enfants travailleurs, une proportion qui n'a pratiquement pas évolué ces dernières années. Cette situation s'explique par la surpopulation des villes, les crises en cours, l'extrême pauvreté et la pression exercée sur les systèmes de protection sociale.

C'est en Asie et dans le Pacifique où le travail des enfants a le plus reculé, passant de 49 millions à 28 millions d'enfants. Une amélioration a également été observée en

Amérique latine et dans les Caraïbes qui, malgré une prévalence inchangée, le nombre d'enfants concernés est passé de 8 millions à près de 7 millions au cours des quatre dernières années.

Appel à l'action

Pour les deux agences, il est impératif de renforcer la protection sociale des familles vulnérables, d'investir dans une éducation gratuite et de qualité, et de soutenir les États dans l'application des lois contre l'exploitation infantile. Elles appellent aussi les donateurs internationaux à ne pas réduire leurs engagements financiers, car plusieurs programmes de lutte contre le travail des enfants sont menacés. « Nous devons réaffirmer notre engagement à tout mettre en œuvre pour que les enfants étudient et jouent au lieu de travailler », a indiqué la directrice de l'Unicef, Catherine Russell.

Jean Pascal Mongo-Styhm
(Stagiaire)

ROYAUME-UNI /AFRIQUE

David Lammy redessine la carte d'une nouvelle relation

Le chef de la diplomatie britannique, David Lammy, incarne un repositionnement stratégique du Royaume-Uni en Afrique, fait de promesses d'investissements, d'engagements contre les flux financiers illicites et d'interventions ciblées dans les crises humanitaires. Un virage assumé, encore à l'épreuve de la réalité.

« Écouter plus, imposer moins », tel est le nouveau mot d'ordre de Londres. Selon David Lammy, la Grande-Bretagne ne veut plus être perçue comme un « donneur », mais comme un « partenaire d'investissement ». Le Royaume-Uni promet de mettre fin à une tradition d'aide descendante, pour mieux s'ancrer dans les priorités africaines : climat, finance, éducation, énergie, technologie. Dix milliards de livres sterling sont mobilisés via l'Ukef, l'agence de crédit à l'export britannique, tandis que la British international investment monte en puissance. Des outils puissants, certes, mais des résultats encore attendus sur le terrain.

Lutte contre les flux illicites : de la rhétorique à l'action ?

Sur les 90 milliards de dollars que l'Afrique perd chaque année dans les flux financiers illicites, une partie transite par les paradis fiscaux britanniques, rappelle Mo Ibrahim. David Lammy reconnaît l'ampleur du problème et promet une riposte : nomination de Margaret Hodge comme championne anti-corruption, activation de la National crime agency, et renforcement de la transparence dans les territoires d'outre-mer. Mais la méfiance demeure. Des promesses ont déjà été faites sous David Cameron, sans grande rupture depuis. Cette fois-ci, David Lammy jure des « résultats d'ici à quatre ans ». Un délai qui pourrait s'éterniser sans volonté politique claire.

Soudan, visas, APD : des**contradictions assumées**

Sur le plan diplomatique, David Lammy affiche un engagement personnel sur le Soudan, qualifié de « pire crise humanitaire actuelle ». Une conférence coorganisée à Londres a permis de mobiliser 800 millions de dollars, dont 120 du Royaume-Uni. Mais l'ambition humanitaire se heurte aux coupes sévères de l'aide publique au développement (APD), passée de 0,7 % à 0,3 % du RNB. Si le ministre défend une vision plus « économique » du développement, les organisations non gouvernementales dénoncent une baisse d'engagement envers les pays les plus fragiles. Même contradiction sur le système de visas : David Lammy le juge lui-même trop cher et complexe, tout en promettant des « simplifications

». Des ajustements marginaux ne suffiront pas à effacer une image perçue comme hostile envers les mobilités africaines qualifiées.

Le Maroc, vitrine d'une stratégie encore en rodage

Le partenariat renforcé avec le Maroc, signé début juin, fait figure de vitrine. Onze protocoles d'accord, 5 milliards de livres de financements, soutien au plan d'autonomie pour le Sahara, reconnaissance mutuelle des diplômes, coopération sécuritaire..., tout y est. Mais cette réussite, aussi stratégique soit-elle, reste un cas isolé. Elle illustre ce que Londres est capable d'offrir, sans dire ce qu'il est prêt à faire pour des pays moins « stables » ou « stratégiques ».

Une relance crédible ou un "soft reboot" sans effets ?

Le Royaume-Uni tente de redéfinir son rôle en Afrique dans l'après-Brexit, entre ambitions économiques, diplomatie de valeurs et pressions migratoires internes. David Lammy propose une nouvelle rhétorique, plus respectueuse, plus ciblée. Mais la réussite de ce repositionnement dépendra moins des annonces que de leur mise en œuvre, surtout dans des contextes fragiles où l'APD, les visas, ou la lutte contre la corruption restent des points de crispation. Un partenariat « nouvelle génération » ne se décrète pas : il se construit. Et pour l'heure, le Royaume-Uni avance sur une ligne de crête, entre crédibilité retrouvée et défis persistants.

Noël Ndong

MTN CONGO

Quand l'inclusion numérique prend la route des campagnes

Brazzaville, 30 mai 2025 – Pour sa 18e édition des 21 Days of Y'ello Care, MTN Congo ne fait pas dans la demi-mesure. Fidèle à son ADN engagé, l'opérateur a lancé ce vendredi un mois de juin placé sous le signe de l'action solidaire et numérique, avec un thème qui en dit long : « Connecter les communautés grâce à l'utilisation d'outils numériques ».

Cette année, direction les zones rurales du Congo – de Kinkala à Ouesso, en passant par Sibiti, Boko ou Odziba – avec un objectif fort : réduire la fracture numérique et donner à chacun, même loin des grandes villes, les clés d'un avenir digitalisé.

Une cérémonie de lancement à la hauteur de l'ambition

Le coup d'envoi a été donné à Brazzaville, sous la tutelle des ministères des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique et de la Santé, mais aussi de partenaires comme l'OMS, l'UNESCO, l'association Marcher, courir pour la cause (MCPLC), l'Association Nsayi, la FOCAM (la Fondation Congolaise pour l'accès aux médicaments), Vital, La Fondation L'archer. M. Mohammed Rufai, le directeur général de MTN Congo a planté le décor : « Chacun mérite les avantages d'une vie moderne et connectée, où qu'il se trouve. ». Un message fort, qui rappelle que l'inclusion numérique ne peut pas être un luxe réservé aux villes.

Trois piliers, une même vision : l'impact social

L'édition 2025 repose sur trois axes majeurs, pensés pour répondre aux besoins concrets des populations.

1. Éducation : former des ambassadeurs du numérique

Dans chaque localité visitée, des jeunes sont formés pour devenir

des "ambassadeurs du digital". Leur mission ? Accompagner leurs pairs, partager des savoirs numériques et faciliter l'accès aux plateformes d'apprentissage en ligne. Parce qu'un smartphone peut aussi être un tableau, une bibliothèque ou une salle de classe.

2. Santé : allier prévention, soins et données

Des campagnes de consultations gratuites sont organisées en partenariat avec le ministère de la Santé et l'OMS : dépistages du diabète, distribution de médicaments, conseils pratiques... Le tout appuyé par un dispositif de collecte de données numériques pour mieux comprendre les besoins locaux et adapter les actions à long terme.

3. Agriculture : digitaliser les pratiques rurales

Les agriculteurs ne sont pas oubliés. Grâce à des outils numériques



simples et des ateliers pratiques, ils sont sensibilisés à des techniques agricoles modernes, afin de booster leur productivité et renforcer la sécurité alimentaire.

Un accès 24h/24 à l'information essentielle

Au-delà des actions de terrain, un service d'information est désormais disponible en continu, par téléphone au 15 15 ou via WhatsApp au 06 100 15 15. On y trouve des contenus utiles sur la santé, l'éducation ou l'agriculture. Le tout en version simple et pratique. Parce qu'au fond, chaque téléphone peut devenir une porte ouverte sur le savoir.

Une initiative bien plus qu'un événement

Avec plus de 50 millions de FCFA investis, MTN Congo affirme son engagement en faveur des Objectifs de Développement Durable et fait de sa Fondation la pierre angulaire de cette mission. Ici, pas de promesse creuse. Les 21 Days of Y'ello Care, c'est du concret : des jeunes formés, des soins offerts, des agriculteurs accompagnés. Et surtout, une conviction : « Grâce à votre implication, nous transformons l'intention en action, et l'action en espoir », a conclu le CEO. Alors oui, le pari est audacieux. Mais quand le numérique devient un levier de solidarité, c'est tout un pays qui avance ensemble.



CONFÉRENCE DES GOUVERNEURS

La douzième édition ouverte à Kolwezi

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a donné, le 10 juin, le coup d'envoi de la douzième Conférence des gouverneurs de province, au Village de congrès à Kolwezi, chef-lieu de la province de Lualaba.

La réunion constitue un cadre de concertation régulier entre les provinces et le pouvoir exécutif national. Elle rassemble, en plus des gouverneurs et vice-gouverneurs des vingt-six provinces du pays, les présidents des Assemblées provinciales, des ministres sectoriels ainsi que des experts des institutions, sous l'égide du chef de l'État qui la préside.

Le thème central du rendez-vous de cette année est « La santé comme facteur de cohésion nationale et de développement durable des provinces ». Dans son discours d'ouverture, le président Félix Tshisekedi a précisé que l'objectif principal de cette session est de « discuter de l'importance de la Couverture santé universelle (CSU) comme un outil structurant pour améliorer la cohésion sociale, garantir la stabilité politique et réduire les inégalités sociales au sein des provinces et des entités territoriales décentralisées »

Axes de discussion

Les débats portent notamment sur comment la CSU peut contribuer à réduire les tensions sociales et favoriser l'inclusion? Les disparités en termes d'accès aux soins de santé et leurs impacts sur le développement social. À l'issue des travaux, des stratégies visant à atténuer ces inégalités via la CSU se-



Le président Félix Tshisekedi posant avec les gouverneurs de province/DR

ront proposées. « Vous êtes les artisans directs de la CSU à travers les comités provinciaux que vous présidez. Je vous exhorte à intégrer systématiquement la santé dans vos politiques publiques, à mobiliser les ressources locales de manière transparente et à veiller à une équité territoriale exemplaire », a déclaré le chef de l'État, s'adressant directement aux gouverneurs de province.

Doléances des gouverneurs

Lors de la cérémonie d'ouverture, la gouverneure du Lualaba, Fifi Masuka, a salué le leadership du président de la République qui a enregistré d'importantes victoires tant sur le plan politique que diplomatique. Dans un mémorandum lu au nom de ses collègues, le gouverneur du Haut-Katanga, Jacques Kyabula Katwe, a reformulé les recommandations des précédentes sessions restées sans

suite. Parmi les points soulevés figurent la non-opérationnalité de la Caisse de péréquation; le retard dans le paiement régulier de la rétrocession due aux provinces ; les tentatives de déstabilisation des gouvernements provinciaux par certaines Assemblées provinciales ; les paiements fréquents des émoluments des députés provinciaux par le gouvernement central. Par la voix de David Munkeni du Bas-Uele, les gouverneurs des

vingt-six provinces ont réaffirmé leur loyauté et leur soutien à l'action politique du président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. En outre, le chef de l'État a décerné des prix aux gouverneurs du Tanganyika, du Haut-Lomami et du Lualaba, en reconnaissance de leurs efforts remarquables dans les opérations de vaccination contre la polio au sein de leurs régions respectives.

Sylvain Andema

INFRASTRUCTURE SANITAIRE

Inauguration de la clinique moderne du Lualaba

La cérémonie d'inauguration de la clinique de la province du Lualaba, un établissement sanitaire de dernière génération construit selon les normes internationales à Kolwezi, a été rehaussée par la présence du chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui a coupé le ruban symbolique.

Intervenant pour la circonstance, le ministre de la Santé publique, de l'Hygiène et de la Prévoyance sociale, le Dr Samuel Roger Kamba, a souligné l'importance capitale de la clinique de la province du Lualaba. Il a rappelé qu'au fil des décennies, des milliers de Congolais ont perdu la vie faute d'un accès aux soins essentiels, à des diagnostics fiables, à des équipements adéquats et à du personnel spécialisé. Ces tragédies évitables, souvent banalisées, sont aujourd'hui combattues avec détermination grâce à la volonté politique incarnée par le chef de l'État.

« Nous ne sommes plus là où nous étions hier. Le système de santé congolais avance, se reconstruit, et ce, avec une rapidité et une solidarité jamais observées depuis plus d'un demi-siècle », a déclaré le ministre. Il a salué la vision du président de la République qui a placé l'homme au cœur du développement national. Dans cette architecture, la santé publique n'est pas



Le chef de l'État inaugurant la clinique moderne de Lualaba/DR

seulement un secteur social, mais un véritable levier de transformation, un pilier de souveraineté, et un fondement de la prospérité durable. La clinique moderne du Lualaba en est la parfaite illustration. Équipée selon les standards inter-

nationaux, la nouvelle structure sanitaire est capable de réaliser des interventions chirurgicales spécialisées. Elle est dotée d'un plateau technique apte à traiter les maladies cardiovasculaires, neurologiques ou musculo-squelettiques. « Faut-

il encore aller à l'étranger pour se faire opérer ? Faut-il quitter sa province pour un diagnostic fiable ? Non. Désormais, les habitants du Lualaba peuvent être soignés dignement ici même », a affirmé le ministre. En sus, il a

rappelé que ce projet ne constitue pas un cas isolé. Il s'inscrit dans une dynamique nationale portée notamment par la construction de plus de 1 000 centres de santé sur tout le territoire, l'équipement et la modernisation d'innombrables structures sanitaires et l'exécution de réformes de gouvernance visant à bâtir un système de santé résilient, équitable, performant et durable. Le ministre de la Santé publique, de l'Hygiène et de la Prévoyance sociale a rendu un hommage appuyé à la gouverneure du Lualaba, ainsi qu'à toutes les équipes ayant contribué à la réalisation de ce projet. Il a exprimé sa reconnaissance au président de la République pour son leadership visionnaire, sans lequel cette transformation n'aurait pas été possible. « Ce que nous inaugurons ici n'est pas un bâtiment, c'est une promesse tenue. C'est un symbole fort de justice sociale et de progrès », a-t-il conclu.

Blandine Lusimana

FOOTBAL

Le bilan des Diabls rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Retrouvez le bilan comptable et sportif des Congolais des championnats bulgare, chypriote, croate et espagnols.

Bulgarie

Saison en deux temps pour Ryan Bidounga, qui a débuté par une expulsion lors de la première journée avec le CSKA 1948. Ayant perdu sa place après la 11e journée, le natif de Rambouillet quitte les Rouges et blancs le 1er janvier pour rejoindre le Lokomotiv Sofia, avec lequel il débute neuf matches de saison régulière entre les 20e et 30e journées, puis six des sept matches du mini-championnat pour le maintien, acquis par le Lokomotiv

Le défenseur international a marqué deux buts, face au CSKA 1948 et au Lokomotiv Plovdiv, deux clubs dont il a porté les couleurs.

Chypre

En deuxième division, Loïs Fauviel a joué vingt matches (Sept de saison régulière, douze de play-down et un en Coupe), dont seize comme titulaire. Si son club s'est maintenu en terminant premier des play-down, le latéral gauche formé à l'Olympique de Marseille doit impérativement rebondir à un niveau supérieur pour confirmer son nouveau statut international (Trois apparitions et une passe

décisive en octobre et novembre avec les Diabls rouges).

Croatie

Neuvième sur dix, Gorica a longtemps joué avec le feu et se maintient finalement avec sept points d'avance sur Sibenik. Au poste de meneur axial, Merveil Ndockyt a joué trente-deux matches, vingt-sept comme titulaire, pour deux buts et trois passes décisives. Un bilan insuffisant au vu du talent intrinsèque de l'ancien joueur de Majorque et du Barça B.

Notons son retour en sélection, après trois ans d'absence, lors de la catastrophique campagne des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2025, à l'automne 2024, sans influence probante sur le jeu congolais.

En fin de contrat à Gorica, le milieu offensif doit faire le bon choix pour redynamiser sa trajectoire sportive.

Espagne

L'apprentissage se poursuit pour Pierre Mbemba et Yann Kembo, régulièrement appelés avec l'équipe première du Sporting Gijón, 11e de deuxième division. Sur le banc à vingt-deux reprises, l'ancien Stéphanois a joué une minute en Liga 2 et 167



en Copa del Rey.

Passé par les centres de formation de Tours et de Lens, Kembo a été remplaçant trente-neuf fois, sans entrer en jeu en Liga 2, mais a joué 160 minutes en Coupe du Roi.

En revanche, quand le calen-

drier le permettait, les deux défenseurs centraux ont régulièrement joué avec la réserve, qu'ils ont accompagné jusqu'en demi-finale des barrages pour la montée en 4e division.

Ainsi, Mbemba a joué vingt matches en 5e division, Yann

Kembo onze et Frédéric Loki, douze. Le milieu offensif, arrivé l'été dernier en provenance de Clermont, a souvent été blessé. Il totalise deux buts.

Les trois joueurs sont en fin de contrat.

Camille Delourme

UN ESPACE DE VENTE UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA LITTÉRATURE CLASSIQUE

AFRICAINNE, FRANÇAISE ET ITALIENNE

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, et plus encore...

UN ESPACE CULTUREL POUR VOS MANIFESTATIONS

- ✓ Présentation des ouvrages
- ✓ Conférences-débats
- ✓ Dédicaces
- ✓ Emissions Télévisées
- ✓ Ateliers de lecture et d'écriture



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS



HORAIRES
D'OUVERTURE

Du lundi au
vendredi 9H-17H

Samedi 9H-13H



Adresse : 84 Bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

ASSAINISSEMENT URBAIN

Les opérations de salubrité de Ngoyo vont se poursuivre

Après trois mois d'intenses activités d'assainissement et de salubrité menées à la faveur du «Trimestre d'assainissement» lancé par Juste Désiré Mondelé, ministre de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier, le 6^e arrondissement de Pointe-Boire, Ngoyo, par le biais de Genest Wilfrid Paka Banthoud, son administrateur maire, se dit satisfait de la mobilisation de la population qui a adhéré massivement et activement à l'opération.

Le préfet du département de Pointe-Noire, Pierre Cebert Ibocko-Onanga, a effectué le 7 juin une ronde des différents de la ville. Il a constaté la mobilisation de la population de Ngoyo qui, dès les premières heures de la matinée, outils en main, a pris d'assaut les différentes artères de cet arrondissement et les lieux publics. Au siège de la mairie en construction, sur l'avenue Jean-Baptiste-Tati Loutard, ainsi qu'au Centre d'enseignement des métiers agricoles, les habitants de Ngoyo ont répondu présents, heureux de recevoir le préfet qui faisait la ronde de tous les arrondissements trois mois après le lancement de l'opération « Trimestre d'assainissement » qui est arrivée à son terme. « Aujourd'hui, nous pouvons dire mission accomplie, parce que pendant ces trois mois, nous avons mis en place un programme d'activités qui nous a permis de nous déployer dans les lieux et endroits qui nécessitaient un déploiement conséquent. Nous avons nettoyé les abords des rues, des avenues. On a fait des opérations de curage des caniveaux, d'en-



lèvement des ordures ménagères, de faucardage de rivières et cours d'eau. Nous avons désherbé les endroits rendus insalubres par l'herbe sauvage. Au même moment, nous avons procédé à la sensibilisation de la population à garder son environnement salubre », s'est dit satisfait Genest Wilfrid Paka Banthoud,

administrateur-maire de Ngoyo. Il a ajouté: « Pendant cette période, nous avons créé dix brigades d'assainissement représentant nos dix quartiers. Elles ont travaillé avec la population riveraine dans divers endroits de l'arrondissement difficiles d'accès. Pour ce faire, nous avons bénéficié de l'apport de la maire de

Le préfet à Ngoyo lors de sa ronde Adiac Pointe-Noire et aussi de la tutelle ».

Selon le maire de Ngoyo, cette opération va se poursuivre dans son arrondissement qui a lancé, il y a trois ans, l'opération Action -Environnement par tous qui a lieu essentiellement en saison sèche avec des actions de sensibilisation, de sauvegarde et de préservation de

l'environnement pour lesquelles tout le monde est associé (Entreprises, organisations non gouvernementales, confessions religieuses, commerçants...). « Nous avons décidé que le mois de juin soit dédié à la collecte des déchets en plastique avec comme objectif à atteindre zéro déchet plastique. Le mois de juillet sera consacré l'enlèvement des épaves qui jonchent les rue et avenues et en septembre, nous allons nous atteler à nettoyer les établissements scolaires (salles de classe et sanitaires) pour assurer une bonne rentrée scolaire aux enfants », a-t-il ajouté.

Reconduit récemment à la tête de l'arrondissement 6, Ngoyo, Genest Wilfrid Paka Banthoud partage cette joie avec la population sans laquelle il n'aurait pas bénéficié de la confiance du chef de l'Etat. « Nous allons nous évertuer les jours et mois à venir avec l'apport et le soutien des autorités du pays pour qu'enfin les travaux de la mairie de Ngoyo en construction arrivent à leur terme », a-t-il conclu.

Hervé Brice Mampouya

MONGO MPOUKOU

La Fondation Pro social inter-Etats améliore les conditions de vie des habitants

Orcel Bayonga-Mbonza, représentant résident de la Fondation Pro social inter-États (PSI), a lancé le 7 juin dans le 5^e arrondissement de Pointe-Noire, Mongo Mpoukou, en partenariat avec la société GPS Énergie, deux actions majeures concourant à l'amélioration du cadre de vie des habitants et à leur sécurité.

L'action d'assainissement menée par la Fondation PSI a permis le débouchage des caniveaux, le nettoyage et la désinfection des petits marchés dans l'arrondissement 5, Mongo Mpoukou. Cette opération vise à réduire les risques sanitaires liés à l'insalubrité, à préserver la santé publique et à favoriser un environnement plus salubre pour les habitants.

La réparation et la mise en place de l'éclairage public dans le quartier Tchiali, l'autre opération réalisée par PSI, a pour but de renforcer la sécurité nocturne. Cette action vise à réduire la criminalité, à assurer la tranquillité des habitants et à favoriser une vie communautaire plus sécurisée. Il s'agit d'accompagner et de soutenir les projets gouvernementaux dans les secteurs de l'assainissement, de la santé et de la sécurité, afin de contribuer au développement social et à l'amélioration de la qualité de vie de la

population.

Ces interventions visent à terme l'amélioration de la santé publique en combattant l'insalubrité. Elles contribuent à réduire les maladies liées à la pollution et aux conditions insalubres, avec pour avantage de renforcer la sécurité puisqu'un éclairage amélioré dans les quartiers sensibles permet de prévenir la délinquance et d'assurer la sécurité des habitants, notamment la nuit.

La solidarité communautaire est aussi un des objectifs de PSI étant donné que ses actions participent à restaurer la confiance et la cohésion sociale, en démontrant que la ville se soucie du bien-être de ses citoyens. Ces initiatives attestent l'engagement de la Fondation PSI à œuvrer pour un environnement plus sain, plus sûr et plus propice au développement durable de Pointe-Noire.

H.B.M.



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS N°007/HISWACA/25 POUR LE RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF, FINANCIER ET COMPTABLE

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités du « Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « recrutement d'un responsable administratif, financier et comptable ».

2. Description des tâches

Placé sous la supervision du Coordonnateur de l'Unité de Gestion du Projet, le responsable administratif financier et comptable (RAFC) est globalement chargé de :

- Appliquer et faire appliquer au niveau de l'UGP l'ensemble des procédures comptables, administratives et financières énoncées dans le Manuel de Procédures et dans les directives de la Banque mondiale ;
- Superviser le personnel administratif, financier et comptable directement sous sa responsabilité au sein de l'UGP notamment, les comptables, les chauffeurs et éventuellement l'assistant administratif ;
- Gérer les ressources matérielles, humaines et financières du projet ;
- Renforcer les capacités des agents du Ministère de tutelle éventuellement désignés pour la mise en œuvre de la gestion administrative et financière du projet.

De manière spécifique, le RAFC est chargé de :

En matière de gestion administrative :

- Assurer l'administration du projet ;
- Veiller à la validation du manuel de procédures administratives, comptables et financières du projet, sa mise en œuvre et ses éventuelles révisions, pour assurer l'efficacité du dispositif de gestion financière selon les règles convenues avec la Banque mondiale ;
- Superviser le classement et l'archivage physique et électronique de tous les documents du Projet, y compris de gestion du personnel, avec l'appui d'un système informatique ;
- Participer à la programmation, au suivi et à l'évaluation des activités du projet ;

En matière de gestion financière et budgétaire :

- S'assurer de la mise en place d'un système informatique intégré de gestion budgétaire, comptable et financière. Le système inclura tous les modules nécessaires permettant notamment la préparation des Rapports de Suivi Financier (RSF) et des Demandes de Remboursement de Fonds (DRF) ;
- Préparer les activités de préparation des budgets et des prévisions de décaissements ;
- Assurer le suivi de l'exécution budgétaire et rendre régulièrement compte au Coordonnateur du Projet et à la Banque mondiale, notamment lors des missions de supervision ;
- Signer conjointement avec les autres personnes désignées les titres de paiement qui ont été préparés par le comptable ;

En matière de gestion comptable :

- S'assurer de la bonne tenue de la comptabilité générale, budgétaire et analytique ;
- Vérifier les imputations comptables avant leur saisie dans les journaux ;
- Suivre les comptes fournisseurs (avances de démarrage, retenues de garanties, cautions, dettes, etc.) ;
- Assurer l'effectivité du contrôle interne de la comptabilité du projet ;
- Coordonner la réalisation des inventaires selon la périodicité indiquée dans le manuel de procédures du projet en matière de gestion du personnel.

En matière de gestion du personnel :

- Respecter et faire respecter les dispositions du code du travail et la législation fiscale et sociale applicable aux contrats de l'UGP, ainsi que les directives convenues avec la Banque mondiale ;
- Tenir à jour les dossiers du personnel conformes, et veiller au respect des procédures applicables en matière de recrutement, de renouvellement de contrat, de fin de contrat ;
- Assurer la paie et la gestion des ressources humaines ;

3. Qualifications et Profil du candidat

Le RAFC devra présenter le profil suivant :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire supérieur de niveau minimum Master

(Bac + 5) ou équivalent en comptabilité, gestion, administration, contrôle, audit, ou équivalent d'une institution internationalement reconnue (diplôme d'une école de commerce de réputation par exemple) ;

- Avoir acquis, au cours des cinq (05) dernières années, une expérience professionnelle récente pertinente en gestion administrative et financière dans un cabinet comptable, un cabinet d'audit, une entreprise, une administration publique ou des projets de développement : trois (03) ans comme RAFC ou poste équivalent, ou cinq (05) ans comme comptable ;

- Cette expérience professionnelle pertinente acquise dans un projet financé par des partenaires autres que la Banque mondiale, ou comme auditeur de projets financés par les partenaires techniques internationaux, est un atout considérable ;

- Avoir une maîtrise des outils informatisés de gestion financière et de systèmes comptables (tel que TOMPRO), est un atout ;

- Être formé au SYCEBNL est un atout ;

- Avoir une très bonne maîtrise de Microsoft Office (Word, Excel, Power Point) et des courriers électroniques ;

- Présenter des qualités de leadership, de travail en équipe, de rigueur, d'honnêteté morale et de travail sous pression ;

- Avoir une excellente maîtrise écrite et orale du français ;

4. La sélection du candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018). Elle se déroulera en deux (2) phases : (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ; (ii) une phase d'interview et/ou test pratique des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission par courriel à l'adresse: recrutementhiswaca@gmail.com / ugp@hiswaca-congo.org, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

6. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et envoyées par courriel (recrutementhiswaca@gmail.com / ugp@hiswaca-congo.org) au plus tard le 21 juin 2025 (à minuit, heure locale) avec les documents suivants: (i) la lettre de motivation ; (ii) le curriculum vitae (CV) ; (iii) les attestations ou certificats de travail ; (iii) copies du diplôme.

Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront pris en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature.

NB

- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat ;

- Les candidatures des personnes ayant travaillé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale dans lequel ont été relevées des dépenses inéligibles ou questionnables, sont désavantagées ;

- Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillant, ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une unité de gestion de l'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas autorisés, de même que les candidats ayant travaillé dans des projets clôturés mais qui n'ont pas encore rempli tous les engagements de gestion financière (rapports d'audit de clôture, RSF, documentation des comptes désignés).

Fait à Brazzaville le 12 juin 2025

Patrick Valery ALAKOUA

Coordonnateur du projet HISWACA

PARLEMENT

Le Congo autorisé à ratifier le « Traité sur la haute mer »

Le Sénat a autorisé, le 7 juin, à Brazzaville au gouvernement de ratifier l'accord se rapportant à la Convention des Nations unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale dite « Traité sur la haute mer ».

Adoptée le 19 juin 2023 au siège des Nations unies à New York, la convention a été signée par la République du Congo, le 20 septembre de la même année, en marge de la 78^e session ordinaire de l'Assemblée générale. Cet accord vise, en effet, à renforcer le cadre juridique de la gouvernance océanique établi par la Convention des Nations unies sur le droit de la mer. Il constitue un cadre de référence dans la réalisation des objectifs du développement durable des Nations unies, se fondant sur la conservation et l'utilisation rationnelle de la biodiversité marine. Ses quatre axes étant la création d'outils de gestion par zone, notamment d'aires marines protégées ; la réalisation d'études d'impact environnemental ; la mise

en place d'un régime d'accès aux ressources génétiques marines et leur partage équitable ; le transfert de technologies marines vers les pays en développement et le renforcement de leurs capacités. L'accord s'applique aux activités relatives aux ressources génétiques marines de la haute mer et aux informations de séquençage numérique sur ces ressources collectées avant ou après son entrée en vigueur, à l'exception des activités de la pêche régies par le droit international, des ressources biologiques capturées dans le cadre d'activités de pêche ou liées à la pêche en haute mer, des activités militaires. Il permet également à chaque Etat partie, notamment aux personnes physiques ou morales relevant de sa

juridiction, de réaliser ces activités sans aucune revendication ni aucun exercice de souveraineté d'un autre Etat, sous réserve de la notification préalable aux autres États, à travers le Centre d'échange créé, qui sert de plateforme centralisée permettant aux parties d'obtenir, de fournir et de diffuser des informations relatives aux activités se déroulant en application des dispositions du traité.

Le texte pose, de même, l'obligation de procéder à des évaluations de l'impact que pourraient avoir les activités menées dans les zones sous juridiction ou sous contrôle sur l'environnement des zones ne relevant pas de la juridiction et fixe la procédure y relative, les seuils ou facteurs pour leur réalisation, le cadre

d'élaboration des rapports d'évaluation d'impact sur l'environnement, les modalités de surveillance, d'examen et de rapport sur les activités autorisées et leurs impacts.

Selon le gouvernement, le Congo met en œuvre toute une panoplie de dispositions qui passent bien souvent par un budget qui donne des ressources financières adéquates aux ministères engagés dans la mise en œuvre de l'accord. Notons que cette affaire a été défendue devant les sénateurs par la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, au cours d'une plénière présidée par le premier vice-président du Sénat, Ralcoh Donatien Mouanda Kintsinga.

Parfait Wilfried Douniama

JOURNÉE DU 10 JUIN

Le département du Niari a célébré le 34^e anniversaire de l'unité nationale

Les festivités marquant la commémoration du 34^e anniversaire de la concorde et de l'unité nationales à Dolisie, dans le département du Niari, ont été ponctuées, entre autres, par une causerie débat sur le thème « Les acquis de la Conférence nationale souveraine », sous l'égide de la préfète Micheline Nguessini.

La convocation de la Conférence nationale souveraine en 1991, la mise en œuvre de ses actes et la réflexion sur ses acquis ont fait l'objet des communications à travers le thème principal, lors la commémoration du 34^e anniversaire



Des officiels du département du Niari lors de la célébration de la 34^e Journée de la concorde et de l'unité nationales/DR

de la concorde et de l'unité nationales à Dolisie.

Les échanges ont été animés par Jean Jacques

Mboungou, directeur département du Patrimoine et Archives. Le public a été éclairé sur la grand-messe convoquée par le président Denis Sassou N'Guesso, au cours de laquelle les Congolais avaient fait les états généraux du pays sur des questions économiques, socio-culturelles et politiques.

Les recommandations issues de ces assises avaient permis, dans un contexte de transition, de définir un nouvel ordre politique, notamment l'instauration du multipartisme, la séparation du parti et de l'Etat, l'élaboration d'une nouvelle Constitution, l'adoption des nouveaux symboles de la République: l'hymne national,

le drapeau tricolore et la devise.

Dans le département du Niari, la commémoration de la Journée de la concorde et de l'unité nationales a donc été un moment de réflexion et de méditation pour promouvoir davantage le vivre-ensemble dans la construction du pays.

Max Ferhyne Poudi,
correspondant

CHANGEMENT

On m'appelle Mpakou Gloire-Sidney.

Je desire être appelé désormais Opera Gloire-Sidney

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS N°006 / HISWACA / 25 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT EXTERNE

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités du « Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « recrutement d'un cabinet pour l'audit administratif, financier, comptable et de passation des marchés exercices 2025-2026 et 2027 ».

2. L'objectif de l'audit est d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du projet à la fin de chaque exercice comptable et sur les ressources mises à la disposition du projet et les dépenses exécutées par le projet au cours dudit exercice.

3. L'Unité de gestion du projet HISWACA invite les firmes admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets (firmes) intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdits services.

4. Un cabinet sera sélectionné selon la méthode fondée sur la qualité et le coût (SFQC) en accord avec le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets

d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018).

5. Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission par courriel à l'adresse: recrutementhiswaca@gmail.com / ugp@hiswaca-congo.org, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

6. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse ci-dessous ou envoyées par courriel au plus tard le 27 juin 2025 (à minuit, heure locale) et porter clairement la mention « Avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet d'audit externe du projet HISWACA, exercices 2025, 2026 et 2027 ».

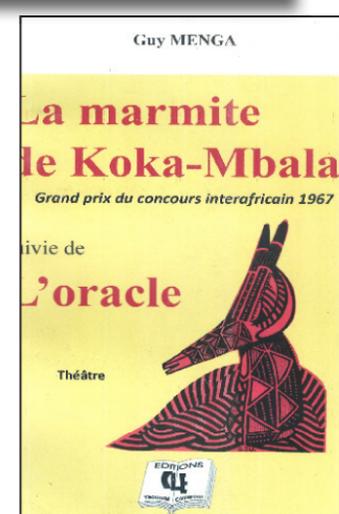
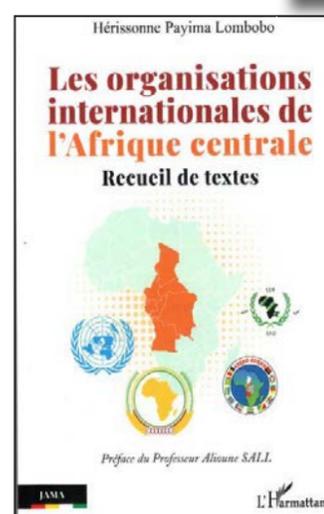
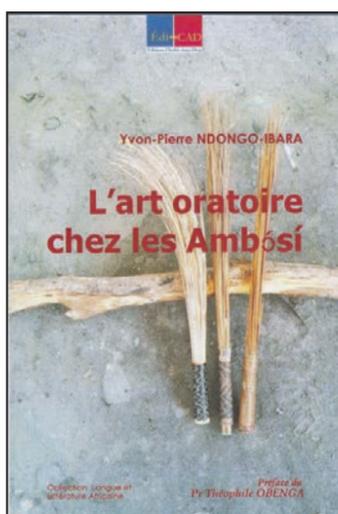
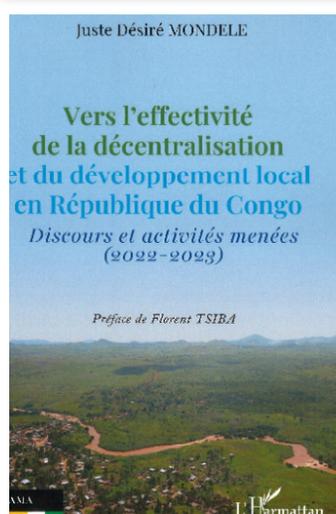
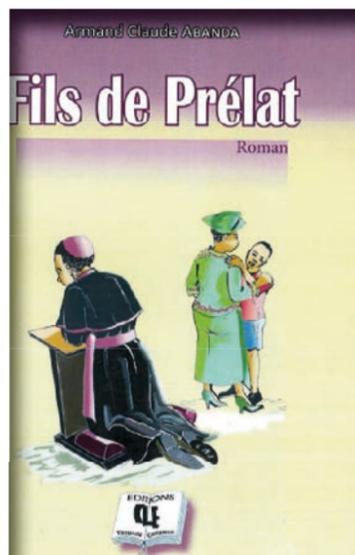
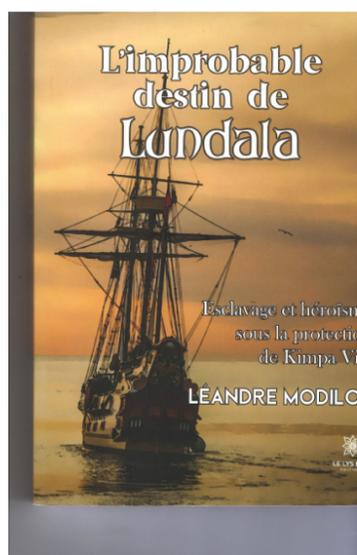
7. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est : projet HISWACA, Immeuble de l'institut national de la statistique, avenue Lampama, quartier Mpila. Arrêt TP, Arrondissement 5 Ouenzé, 1er étage, Immeuble de l'Institut National de la Statistique (INS) ; Tél : (+242) 06 679 68 60 / 069729586, E-mail : recrutementhiswaca@gmail.com / ugp@hiswaca-congo.org

Fait à Brazzaville le 11 juin 2025

Patrick Valery ALAKOUA
Le coordonnateur



EN VENTE



COOPÉRATION SUD-SUD

Le Congo et le Sénégal poursuivent leur partenariat

Après la réception en audience à Oyo, il y a un mois, du ministre sénégalais de l'Énergie, du Pétrole et des Mines, Birame Souleye Diop, par le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, le Premier ministre du Congo, Anatole Collinet Makosso, est à son tour au Sénégal depuis le début de la semaine.

Dans le cadre du raffermissement des relations d'amitié et de coopération entre le Congo et le Sénégal dans divers domaines, les échanges de coopération prennent une place considérable dans les agendas respectifs des hautes autorités des deux pays.

Le 11 juin, porteur d'un message du chef de l'État, Denis Sassou N'Gusso, le Premier ministre congolais a été reçu en audience à Dakar par le président sénégalais, Bassirou Diomaye Faye.

Le message avait trait à l'attachement séculaire d'amitié, de solidarité et de coopération entre les deux pays. Une occasion, à en croire les propos d'Anatole Collinet Makosso, de témoigner du soutien de son pays pour l'action entreprise par le président sénégalais depuis son arrivée à la tête du pays, « notamment la consolidation de la démocratie, de l'apaisement de la vie politique ». « Profiter de cette occasion pour saluer la coo-



L'échange entre le président Bassirou Diomaye Faye et la délégation conduite par Anatole Collinet Makosso / DR

pération qui demande à ce qu'elle soit renforcée au point de développer la pérennité des économies résilientes, interconnectées, florissantes, dans le cadre de la coopération Sud-Sud », a poursuivi le Premier ministre congolais.

Anatole Collinet Makosso a ajouté qu'il s'agissait aussi de « parler au chef de l'État sénégalais de la candidature de la République du Congo à l'élection au poste de directeur général de l'Unesco portée par Firmin Edouard Matoko, détenteur

d'un fort potentiel et ayant une expérience au sein de cette organisation onusienne. Obtenir du président l'ouverture de son carnet d'adresses de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest ».

À l'agenda également, un tête-

à-tête avec son homologue Ousmane Sonko. En marge de cette visite, Anatole Collinet Makosso sera élevé au grade de Honoris Causa du Centre d'études diplomatiques et stratégiques de Dakar.

Marie Alfred Ngoma

COOPÉRATION

La Chine et l'Afrique consolident leurs relations stratégiques

La province chinoise du Hunan a accueilli, du 10 au 12 juin, la réunion ministérielle des coordinateurs sur la mise en œuvre des actions de suivi du sommet de Beijing du Forum sur la coopération sino-africaine (Focac), marquant une nouvelle étape dans le renforcement du partenariat sino-africain.

Le sommet, tenu avec succès en septembre 2024, a ouvert un nouveau chapitre dans la construction d'une communauté d'avenir partagée entre la Chine et l'Afrique, à l'ère d'une modernisation conjointe. À cette occasion, le président chinois, Xi Jinping, a présenté une vision ambitieuse de la coopération, fondée sur six dimensions de modernisation et dix actions concrètes de partenariat. Il a invité les dirigeants africains à tracer ensemble l'avenir des relations sino-africaines.

Une solidarité renforcée face aux incertitudes mondiales

Dans un contexte international marqué par l'instabilité, les tensions commerciales et les politiques protectionnistes de certaines puissances occidentales, la Chine et l'Afrique ont réaffirmé leur solidarité et leur attachement à un ordre mondial équitable. Pékin dénonce notamment les pratiques unilatérales des États-Unis, jugées contraires aux principes de réciprocité et de coopération internationale. Face à ces défis, la Chine et les pays africains intensifient leur coordination stratégique. Des échanges de haut niveau se sont multipliés. Le président Xi Jinping a salué le 38e sommet de l'Union africaine



La délégation congolaise à la réunion ministérielle des coordinateurs / DR

(UA), plusieurs dirigeants chinois ont effectué des visites en Afrique, et la tradition du premier déplacement annuel du ministre chinois des Affaires étrangères en Afrique a été maintenue pour la 35e année consécutive. Dans le même esprit, le président kényan, William Ruto, et d'autres délégations africaines ont effectué des visites officielles en Chine.

Des engagements concrets pour la modernisation de l'Afrique

Depuis le sommet de Beijing, la

Chine a mis en œuvre plusieurs engagements concrets : plus de 130 milliards de yuans RMB ont été mobilisés sous forme de soutien financier, accompagnés d'une couverture d'assurance à hauteur de près de 140 milliards de yuans. Ces efforts visent à soutenir le développement économique, les infrastructures, l'éducation, la santé et la sécurité en Afrique. Un calendrier précis et une feuille de route ont été élaborés en concertation avec les pays africains, notamment la République du Congo, coprésidente

du Focac. Une trentaine de projets phares est en cours, illustrant les premiers résultats tangibles de ce partenariat renouvelé.

Une coopération étendue aux grands enjeux mondiaux

La Chine et l'Afrique renforcent également leur coopération dans le cadre d'initiatives globales telles que « la Ceinture et la route », l'Initiative pour le développement mondial, l'Initiative pour la sécurité mondiale et l'Initiative pour la civilisation mondiale. Ensemble, elles

défendent un système multilatéral ayant pour base les principes de la Charte des Nations unies et militent pour une gouvernance mondiale plus juste. La Chine soutient l'Afrique dans les enceintes internationales : elle a appuyé la tenue du sommet du G20 à Johannesburg par l'Afrique du Sud, soutient une plus grande représentativité de l'UA au sein du G20, et favorise l'adhésion du Nigeria et de l'Ouganda au groupe des Brics en tant que pays partenaires.

Une dynamique en marche

La réunion ministérielle du Hunan a permis de faire le point sur les avancées depuis le sommet de Beijing et de planifier les prochaines étapes. Une liste détaillée de trente-cinq sections regroupées en dix parties a été établie, mettant en lumière les progrès réalisés et les priorités à venir.

Cette dynamique sino-africaine illustre la volonté des deux parties de bâtir un partenariat stratégique, équitable et mutuellement bénéfique, dans un esprit de coopération Sud-Sud. Elle positionne l'Afrique comme un acteur central d'un nouvel ordre mondial en devenir.

Gloria Imelda Lossele